



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

<p>Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche</p> <p>Sous-Direction des Politiques de formation et d'éducation Bureau des examens et des certifications</p> <p>1 ter avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP</p> <p>Suivi par : Claudine Levy Tél : 01.49.55.52.79 Fax : 01.49.55.48.88</p>	<p>NOTE DE SERVICE</p> <p>DGER/SDPOFE/N2007-2036</p> <p>Date: 20 mars 2007</p>
---	---

Date de mise en application : immédiate

Le Ministre de l'agriculture
et de la pêche

à

Date limite de réponse :

Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux
de l'agriculture et de la forêt

📄 Nombre d'annexe : 1

Objet : modalités d'évaluation du Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA) option
« Maréchalerie » : épreuve P3 de pratique professionnelle explicite.

Bases juridiques : complète la note de service DGER/POFEGTP/N95/N°2092 du 19 septembre
1995, annule et remplace la NS DGER/POFEGTP/N99/N°2028 du 1^{er} mars 1999

MOTS-CLES : CAPA MARECHALERIE, EVALUATION, CCF, EPREUVE DE PRATIQUE
PROFESSIONNELLE EXPLICITEE

Destinataires	
<p>Pour exécution :</p> <ul style="list-style-type: none">- Administration centrale- Directions régionales de l'agriculture et de la forêt- Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM- Inspection générale de l'agriculture- Hauts-commissariats de la République des TOM- Conseil général du génie rural des eaux et des forêts- Inspection de l'enseignement agricole- Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole- Unions nationales fédératives d'établissements privés	<p>Pour information :</p> <ul style="list-style-type: none">- Organisations syndicales de l'enseignement agricole public- Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

Cette note de service a pour objet de préciser les modalités d'évaluation du module MP3 du certificat d'aptitude professionnelle agricole option « maréchalerie ». Elle annule et remplace la NS DGER/POFEGTP/N99/N°2028 du 1^{er} mars 1999 portant sur l'évaluation de ce module.

Les épreuves ponctuelles terminales de ferrage et de forgeage du CAPA option Maréchalerie et du BEPA option Activités hippiques, spécialité Maréchal-ferrant sont, à compter de la session 2007, organisées de façon commune.

Pour les **candidats bénéficiant du CCF**, le module MP3 est évalué par 6 CCF et une épreuve ponctuelle terminale de ferrage. Pour les **autres candidats**, le module MP3 est évalué par une épreuve ponctuelle terminale de pratique professionnelle explicitée en deux parties distinctes : une épreuve de forgeage et une épreuve de ferrage.

Candidats bénéficiant du CCF :

Plan d'évaluation :

1- Un CCF oral portant sur l'objectif 1 du module MP3 : il porte sur des capacités à identifier, décrire, présenter, reconnaître des situations professionnelles figurant dans le référentiel professionnel du module MP3. L'évaluation est réalisée dans le dernier semestre de la formation par l'enseignant chargé de l'enseignement du module.

2- Un CCF portant sur l'évaluation de l'expérience professionnelle réalisé à partir d'un dossier de formation préparé en milieu professionnel et relatant la formation en entreprise.

Ce dossier comprend :

-la présentation rapide de l'entreprise ou des entreprises, supports de cette période de formation

-la présentation succincte des travaux réalisés

-la description détaillée de quelques tâches effectuées dans l'entreprise (4 au maximum).

Le candidat est évalué à partir de l'écrit que constitue le dossier et de sa capacité à le présenter et à répondre aux questions éventuelles. Il sera également tenu compte de l'appréciation fournie par le maître de stage ou d'apprentissage.

Ce contrôle est réalisé en fin de formation par l'enseignant chargé de l'enseignement de ce module.

3- Quatre CCF pratiques portant sur la réalisation, à partir de consignes précises, de travaux différents couvrant l'ensemble des activités visées dans le référentiel professionnel. Ils doivent évaluer en même temps la capacité des candidats à utiliser et entretenir le matériel relatif aux travaux demandés et à prendre en compte les règles d'hygiène et de sécurité. L'enseignant chargé de ces domaines sera systématiquement associé à la préparation et à l'évaluation de ces contrôles. L'évaluation est réalisée par les enseignants du module auxquels, dans un cas au moins est associé un professionnel (par exemple, l'entreprise de stage peut être lieu de ce type d'évaluation).

Parmi ces 4 CCF, un au moins doit être organisé et évalué comme l'épreuve terminale de forgeage à laquelle sont soumis les candidats ne bénéficiant pas du CCF et dont les modalités sont décrites ci-dessous. Ce dernier contrôle est organisé à l'instigation de l'établissement, au plus tard à la fin du deuxième trimestre de la deuxième année scolaire.

Candidats hors CCF :

En application de l'annexe III de l'arrêté du 17 juin 1998, l'épreuve P3 de pratique professionnelle explicitée ponctuelle terminale est composée de deux parties distinctes : une épreuve de forgeage et une épreuve de ferrage.

Etant donné que les attendus sont identiques, à compter de la session 2007, les deux parties de l'épreuve (épreuve de forgeage et épreuve de ferrage) seront organisées dans les mêmes conditions que les épreuves F et ET3 du BEPA option Activités hippiques, spécialité Maréchal-ferrant décrites ci-dessous.

Epreuve de forgeage :

C'est une épreuve pratique de forgeage : elle consiste à forger quatre fers ordinaires définis aux cotes du dessin selon modèle d'un pied ordinaire. L'épreuve a une durée d'une heure trente pendant laquelle le candidat est tenu de préparer son travail, de le réaliser et de le commenter.

L'épreuve, qu'elle soit en CCF ou terminale, se déroule obligatoirement sur des forges à charbon.

Elle est évaluée par un enseignant de techniques de maréchalerie et un professionnel inscrit à la chambre des métiers.

La grille d'évaluation définie nationalement est fournie en annexe.

Epreuve de ferrage :

Elle consiste à la réalisation d'un ferrage complet courant.

Elle est commune à l'épreuve ET3 du BEPA option Activités hippiques, spécialité Maréchal-ferrant. Les candidats aux deux épreuves peuvent être convoqués sur le même centre d'examens. Ils sont évalués avec la même grille diffusée en annexe. Les performances attendues sont identiques.

Les centres d'examens sont équipés de forges à charbon. Pour des raisons de sécurité, les matériels suivants ne sont pas autorisés dans les centres d'examens : forges à gaz personnelles portatives, enclumes personnelles, outillage électrique. Le candidat n'est accepté sur le centre d'examen que s'il dispose de son équipement de travail (outillage personnel)¹ et de sécurité (chaussures, tablier, lunettes de travail).

Le candidat choisit de ferrer à l'anglaise ou à la française. Il fait son choix au moment de l'inscription à l'examen. Le centre d'examens met à la disposition des candidats trois ou quatre marques de fers industriels différentes.

Les chevaux sont tirés au sort ainsi que les postes de travail. On présente au candidat un cheval muni d'une ferrure courante dont le renouvellement s'impose. Si le cheval est déferré, le jury examinateur le prendra en compte dans la notation.

Le candidat dispose d'un temps de préparation lui permettant d'observer le cheval, de procéder à l'examen du pied et de rendre compte. Il expose les enseignements qu'il tire de l'examen du cheval quant à la manière d'ajuster les fers, puis il déferre, pare les quatre pieds.

Le candidat ajuste les fers qu'il a choisis et les fait porter à chaud, les broche et les rive. Préalablement le candidat est informé que « garnitures et ajustures » sont exigées. Il est également informé que toute réclamation portant sur le déroulement de l'épreuve doit être inscrite sur le P.V.

¹ la forge et l'enclume ne sont pas considérées comme de l'outillage personnel

La prise en compte du temps de l'épreuve proprement dite (1h30) se fait après déferrage. Le parage et le contrôle des fers avant pose se font sans perturber le travail du candidat. Le jury doit vérifier les fers avant brochage. Le candidat dispose d'un heure et demi pour ferrer le cheval. La notation du travail porte sur le travail réalisé pendant le temps imparti. Passé ce temps le candidat a l'obligation de finir le travail commencé.

L'épreuve est évaluée conjointement par un enseignant de techniques de maréchalerie et par un professionnel inscrit au répertoire des métiers. Ils disposent d'une grille d'évaluation nationale (voir annexe).

Tout au long de l'épreuve en cas de danger pour le cheval ou le candidat, le président de jury peut mettre fin à l'épreuve et le candidat est évalué sur le travail réalisé au moment de l'arrêt.

Le sous-directeur de Politique
de formation et d'éducation

Alain SOPENA

ANNEXE : Grille d'évaluation de l'épreuve P3 du CAPA Maréchalerie

Réalisation d'un ferrage complet courant

Choix (rayer les mentions inutiles) : ferrage à l'anglaise

ferrage à la française

Nom :

Prénom :

Date :

Cheval :

Poste de ferrage :

Capacités	Critères					Notation	Observations
Faire un état de la ferrure et proposer le travail à réaliser	Pertinence du commentaire sur la locomotion, les aplombs et l'état de la ferrure					/20	
	Pertinence du choix de ferrure en fonction de l'utilisation du cheval						
		Ant G	Ant D	Post G	Post D		
Réaliser le travail en sécurité	Approche et contention du cheval en sécurité Organisation du poste de travail. Déferrage					/10	
	Parage : aplombs hygiène (fourchette, sole, barre) parage pariétal					/20	
	Ajustage : choix des fers tournure et équilibrage garniture ajusture faire porter					/20	
	Brochage : choix des clous hauteur et alignement du brochage rivetage finition					/20	
Commenter le travail réalisé	Pertinence du commentaire et des justifications					/10	
	Note					/100	

Appréciation d'ensemble :

Note finale : / 20

Barème	
--	Très insuffisant – non réalisé
-	Insuffisant
+	Assez bien
++	Très bien

ANNEXE : Grille d'évaluation de l'épreuve P3 du CAPA Maréchalerie

Epreuve de forgeage : forgeage de quatre fers ordinaires définis aux cotes du dessin selon modèle

Nom :

Prénom :

N° poste de forge :

Capacités	Critères				Notation	Observations	
Préparer	-Organisation du poste de travail et respect des règles de sécurité				/10		
Réaliser le travail		Ant G	Ant D	Post G	Post D		
	- Forgeage - finition						/10
	- Respect des cotes						/10
	- Tournure équilibrée						/20
	- Etampage						
	disposition						/10
calibrage					/10		
direction					/10		
- Pinçon					/10		
Commenter le travail réalisé	- Pertinence du commentaire sur le forgeage et des justifications en cours de réalisation				/10		
TOTAL					/ 100		

Note finale(points entiers) :

/ 20

Barème	
--	Très insuffisant – non réalisé
-	Insuffisant
+	Assez bien
++	Très bien

Appréciation d'ensemble :